

DEMANDE D'ACQUISITION DE CONSTRUCTION A USAGE D'HABITATION

1. SITUATION DU DEMANDEUR

Civilité :

Nom :

Prénom :

Nationalité :

Date et lieu de naissance :

Situation matrimoniale :

Marié

Pacsé

Concubinage Célibataire

Nombre d'enfants à charge :

Domicile fiscal :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

2. SITUATION DE LA CONSTRUCTION

Adresse de la construction :

Commune : Village :

Référence cadastrale : Superficie de la parcelle :m²

Avis préalable du maire obligatoire, motivé en cas d'avis défavorable
(daté, avec cachet et signature)

Fait à,

le ____/____/____

Le(s) Déclarant(s) signature(s) obligatoire :

Liste des pièces devant accompagner la demande d'acquisition de l'habitation principale

- Extrait d'acte de naissance :
- Pièce d'identité en cours de validité (CNI ou passeport)
- Justificatif de nationalité
- Extrait d'acte de mariage (le cas échéant) :
- **OU** Certificat de concubinage :
- **OU** Certificat de PACS :
- Livret de famille (le cas échéant) ET/OU extrait d'acte de naissance des enfants :
- Avis d'imposition de l'année N-1 :
- Si ayants droits, lettres de renonciation des frères et sœurs signées en mairie
- Plans cadastraux du terrain comprenant (plan de situation, extrait de plan et modèle 1 ou matrice) **datant de moins de 6 mois** ou à défaut document d'arpentage établi par un géomètre agréé
- Justificatifs récents de l'occupation au nom de la personne qui demande
- Justificatifs de l'antériorité de l'occupation au 1^{er} janvier 2007
 - ◆ Avis d'imposition antérieur à 2007
 - ◆ et / ou Factures électricité
 - ◆ et / ou Factures eau
 - ◆ et / ou Factures de téléphonie fixe
 - ◆ Copie du permis de construire
 - ◆ et / ou Copie Autorisation d'Occupation Temporaire
 - ◆ Docs sur recensement ASP (ancien CNASEA)
 - ◆ travaux du cadastre :
 - ◆ Justificatifs de la durée de l'occupation supérieure à 10 ans
- Justificatifs de paiement de redevance si AOT en cours
- Plans ou photos anciens et récents de l'immeuble obligatoire

=> Tous les documents doivent être au nom de la personne qui demande, à défaut aux ayants droits, justificatifs administratifs exigés pour montrer le lien de parentalité

Les dossiers sont à déposer à la DEAL, Service du Développement Durable des Territoires, Unité Gestion Foncière.